



Amiens, le 6 octobre 2019

Communiqué de presse

**Non conformité bactériologique de l'eau potable
sur le hameau de Saint-Clair – commune de Hescamps**



A la suite d'un prélèvement d'eau régulier effectué à Blargies, dans l'Oise, un mauvais résultat bactériologique de l'eau potable a été constaté par l'agence régionale de santé (ARS).

Une commune de la Somme, et plus précisément le hameau de Saint-Clair, commune de Hescamps, est alimenté en eau par le syndicat des eaux de Blargies. Une interdiction de la consommation de l'eau a été décidée par l'ARS.

Le maire de la commune a été avisé dès l'annonce de ces résultats et les habitants des 21 habitations concernées ont aussitôt été informés.

Pour la boisson, le lavage des dents, la préparation des aliments et le lavage des légumes crus, **il ne devra être utilisé que des eaux embouteillées** dans l'attente des résultats des nouvelles analyses qui seront effectuées lundi.

Ces consignes doivent être strictement respectées jusqu'à ce que l'agence régionale de santé informe d'un retour à la normale de la qualité de l'eau.